



Groupement d'achat

GAZ NATUREL



CRÉONS DE NOUVELLES ÉNERGIES

entreprises-collectivites.engie.fr



Votre marché et vos interlocuteurs

Fourniture GAZ 01/07/2023 au 31/12/2025

Envergure du marché

- 119 membres pour le groupement d'achat
- 1135 sites recensés pour une consommation prévisionnelle de 118,6 GWh/an (1051 T1/T2, 84 T3)
- Possibilité d'ajouter ou de supprimer des sites aux mêmes conditions de prix dans la limite de ±5% de ce volume initial. Ce % n'est pas par membre mais bien pour le volume global du marché.

Soit 5,83 Gwh possible d'ajouts ou suppression de sites.

A ce jour, 1107 sites. Il reste 8,5 GWh d'ajout et 3,35 GWh de retrait disponible jusqu'à la fin du marché.

- **Prix de la fourniture**

Un nouveau BPU a été mis à votre disposition par le TE44

Vos interlocuteurs dédiés et leurs missions

Votre Responsable Parcours Client (RPC)



Ramatoulaye NIANG

Tél : 09 69 36 54 35

Mail : espace-marchepublic@engie.com

- Assure pour votre compte les interfaces avec l'opérateur de réseau via les ordres de services
- Gère votre contrat au quotidien et vous informe des modalités pratiques de son exécution
- Répond à vos questions sur les aspects financiers et ceux liés au recouvrement de vos factures
- Vous explique le contenu de vos factures et vous conseille
- Informe vos services si des anomalies sont détectées sur vos comptages

Votre Responsable Développement Territorial



Corinne CESBRON

Tél : 06 72 79 22 19

Mail : corinne.cesbron@engie.com

- Interlocutrice du TE44 en tant que coordonnateur du groupement
- S'assure de la bonne exécution des engagements pris par ENGIE
- Coordonne les équipes dédiées à ce marché



Gülsen Özay : Votre Pilote de Compte

Tél : 02 28 03 39 52

Mail : gulsen.ozay@engie.com

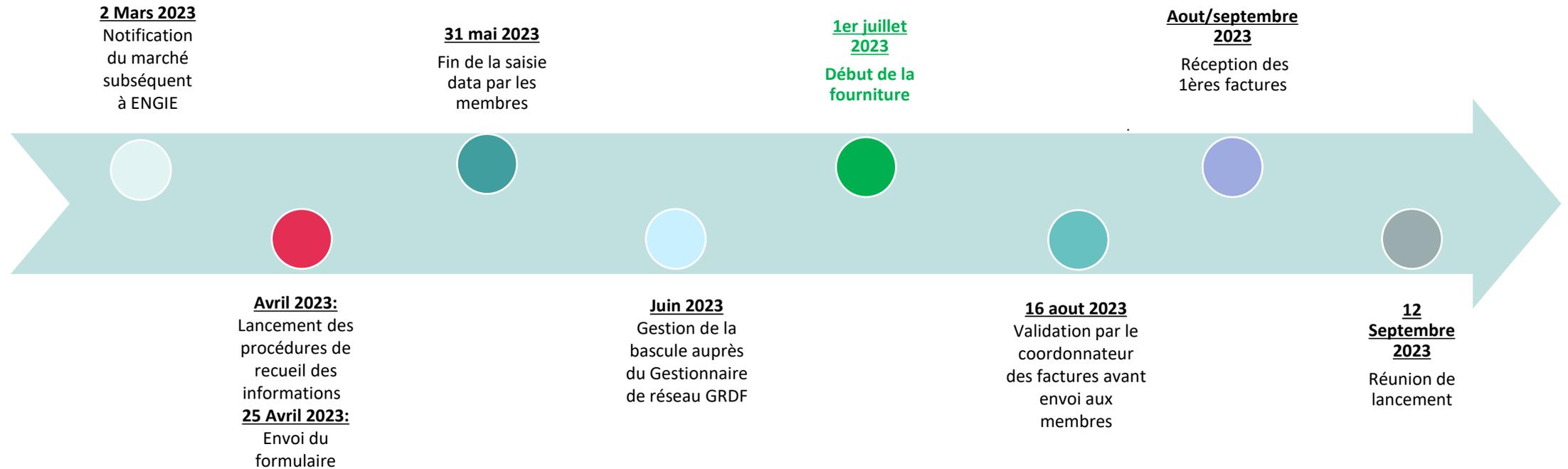
- Vient en appui de Corinne et de Ramatoulaye pour s'assurer de la bonne exécution des engagements pris par ENGIE.



2

**Phase de la bascule et du début de la
fourniture**

Calendrier des opérations



Recueil des informations

Une organisation autour des membres

- Objectif
 - avoir toutes les informations pour fournir le Gaz et facturer correctement selon vos besoins
- Mise en place d'une plate forme d'échange permettant de renseigner/valider :
 - les coordonnées des interlocuteurs (référents, techniques, factures, utilisateurs espace client...)
 - le périmètre des sites de chaque membre (liste des sites, action d'ajout si la liste n'est pas exhaustive, validation des caractéristiques...)
 - modalités de paiement et de facturation
 - les coordonnées chorus (pré-remplies via chorus portail pro)
 - les codes d'imputation comptable et les regroupements de facturation souhaités

Un grand Merci pour votre réactivité !

- **Les consignes de facturation recueillies via la plate-forme ont été remises à votre Responsable Parcours Client. En cas de contestation, celles-ci seront vérifiées par votre interlocuteur.**



3

Relations pendant la vie du marché

Les Ordres de Services

- Pour tout ajout, suppression ou modification :
 - via votre Espace Client
 - Possibilité d'envoyer un Ordre de Service à Espace-marchepublic@engie.com)

Les paramètres de facturation, Chorus, Compte de Contrat Collectif, références marché ... sont essentiels et doivent être présents sur l'ordre de service.



OS_GAZ_SYDELA

Délais moyens de traitement des demandes

Nous agissons au plus vite

- Pour rappel : certains délais sont imposés par le distributeur (opposables)
 - Mise en Service avec déplacement : 5 jours ouvrés
 - Relevé spécial pour changement de Fournisseur : Au plus tard 7 jours avant la date du changement de fournisseur
 - Résiliation (coupure compteur) : 21 jours ouvrés
 - Rétablissement à la suite d'une coupure : 5 jours ouvrés
 - Réalisation de raccordement d'un nouveau branchement : en moyenne 1 mois
- Délais de prise en charge par ENGIE : 2 jours ouvrés

Les Services : Bilans et Réunions

Un rendez-vous annuel et d'autres occasions

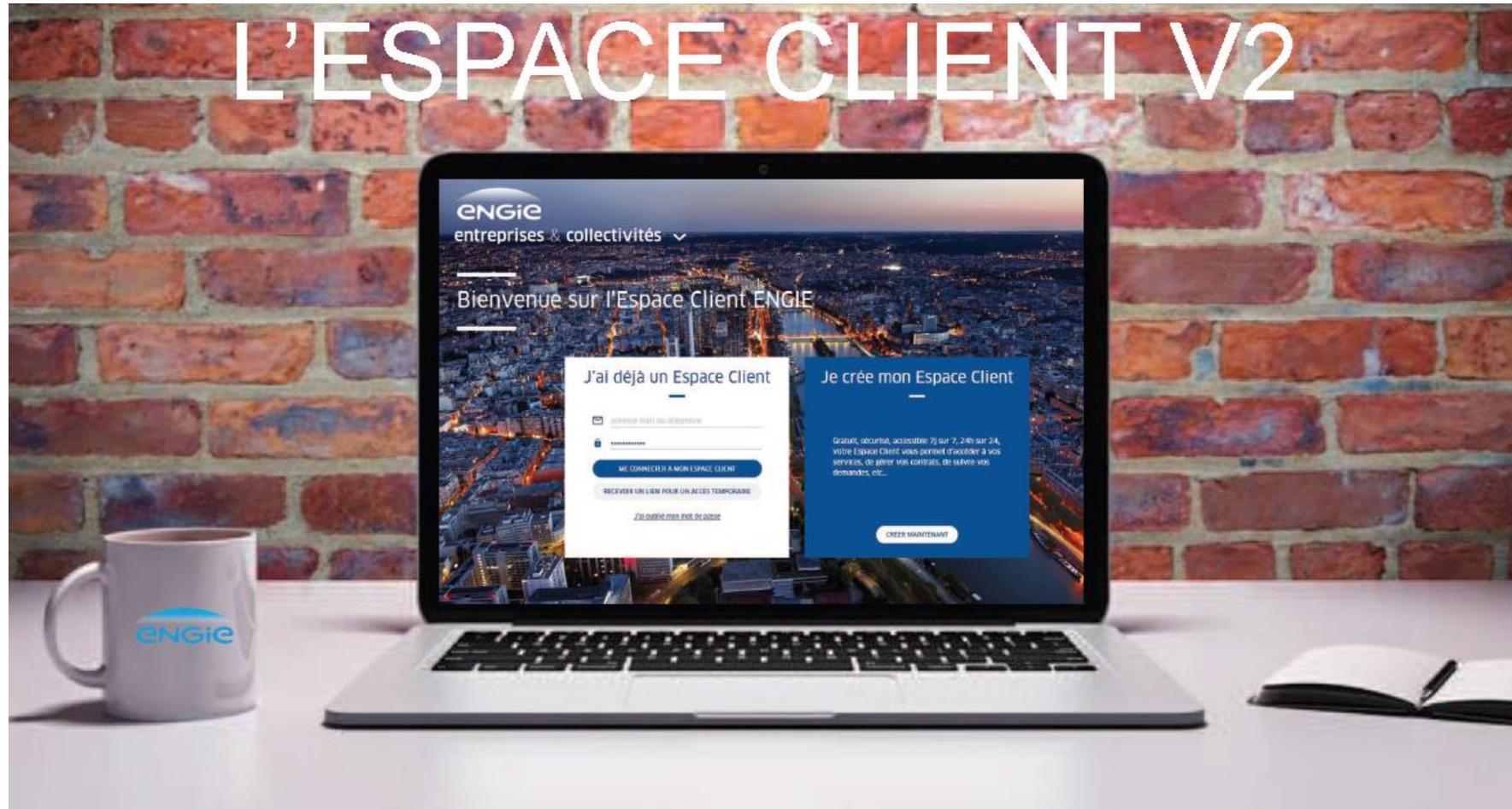
- Les optimisations tarifaires
- Réunion Bilan à l'issue des 6 premiers mois avec le coordonnateur
- Réunion et Bilan annuels avec le coordonnateur
- Bilan flexibilité Mensuel adressé au coordonnateur
- La mise à disposition de vos feuillets de gestion (sur demande et en toute autonomie sur votre espace client)
- Des points d'étapes à la demande (téléphonique) sur les sujets qui vous importent
- Les évolutions réglementaires et contextuelles du marché de l'énergie



Votre espace client Bill-e

Bill-e, votre espace client **Présentation Focus ajout de site?**

Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 !



Un outil sur mesure...

... aux fonctionnalités avancées

- Gestions des utilisateurs, de vos sites
- Suivre et comparer vos consommations
- Consulter et télécharger vos factures
- Exporter vos données au format « tableur »
 - Données de consommations, de factures
 - Votre périmètre, vos feuillets de gestions
- Gérer vos alertes
- Suivre les évolutions réglementaires, les actualités des marchés



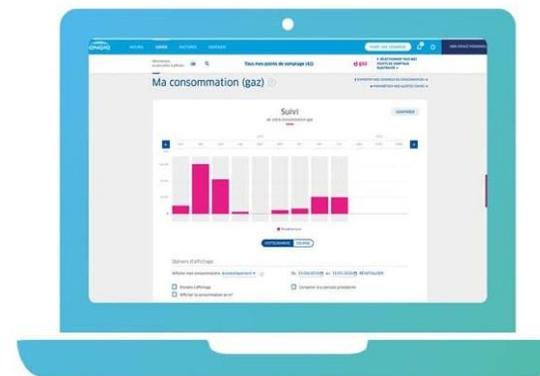
Paramétrer et personnaliser votre compte



Gérer vos dépenses



Piloter vos consommations



Suivre l'avancée de vos demandes



Exporter vos données



Gérer l'ensemble de vos contrats

Gratuit, sécurisé, simple à utiliser, multi-utilisateurs, 5 ans d'historique

Mes demandes sont tracées et suivies

Fonctionnalités les plus utiles

- **Gestion de mon contrat**
 - Ajouter un ou des points de comptage à mon contrat
 - Retirer un point de comptage à mon contrat
- **Gestion de mon poste de comptage**
 - Changer mon coffret
 - Déplacer mon compteur
- **Gestion de mes modalités de paiement** (modifier le destinataire des factures, mes coordonnées bancaires, Passer au prélèvement)
- **Gestion de mes factures et règlement** (Modifier le code engagement Chorus, Obtenir une situation de compte, Solliciter un remboursement...)

tutoriels disponibles

Mes demandes sont tracées et suivies

Les TUTOS..

1. Prise en main de BILL-e

https://www.youtube.com/watch?v=-E_ROEjRk3k

2. Prise en main de BILL-e : mon Espace Personnel

<https://www.youtube.com/watch?v=WhC-FqfKdvE&list=PLrJopucZc-TFqiQ-56tIStDAagnYQmNdn&index=1>

3. Ajouts de sites

<https://www.youtube.com/watch?v=rE8Gt5UdGxY&list=PLrJopucZc-TFqiQ-56tIStDAagnYQmNdn&index=1>

4. Retraits de sites

<https://www.youtube.com/watch?v=xX65h2g3yYc&list=PLrJopucZc-TFqiQ-56tIStDAagnYQmNdn&index=1>



Merci de votre confiance

